



ulture
ommuns
olidarités

POUR UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS
AUTOUR DES DROITS CULTURELS

www.cultureesolidarites.org

Webinaire

jeudi 17/01/19

11h00-12h30

> en ligne !

Droits culturels et démarche de progrès

Avec les participations de Patricia Coler (UFISC)
et de Bruno Lasnier (Mouvement pour
l'Economie Solidaire)

*Ce webinaire est proposé dans le cadre du projet "Culture,
Communs et Solidarités : pour une démarche de projet
autour des droits culturels"*

AVEC LE SOUTIEN DE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Une visio-conférence
organisée par UFISC
en lien avec
le Collectif Pour une
démarche de progrès
autour des Droits Culturels
et Opale CRDLA Culture

Présentation par
Patricia COLER



Et Bruno LASNIER



Plan de la présentation

Démarches de progrès dans l'économie solidaire

- Présentation de la démarche et du cycle de travail
- Démarche de progrès dans l'économie solidaire de quoi parle-t-on ?
- De l'amélioration des performances à la valorisation de l'utilité sociale
- Améliorer nos pratiques au regard de valeurs et de principes
- Présentation d'outils d'évaluation s'inscrivant dans une démarche progrès
-



16 MEMBRES

- ACTES IF - Réseau solidaire de lieux culturels franciliens
- CITI - Centre International pour le Théâtre Itinérant
- CD1D – Fédération de labels indépendants
- FAMDT – Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles
- FEDELIMA - Fédération des lieux de musiques actuelles
- LA FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE
- LA FEDERATION DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS CULTURE
- FERAROCK – Fédération des Radios Associatives Musiques actuelles
- FRAAP - Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens
- SCC - Syndicat du Cirque de Création
- SMA - Syndicat national des petites et très petites structures non lucratives de Musiques Actuelles
- SYNAVI - Syndicat national des arts vivants
- RIF - Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France
- RNCAP - Réseau national du Conte et des Arts de la Parole
- THEMAA – Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts associés
- ZONE FRANCHE - Réseau des musiques du monde

Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

- Fédération professionnelle du secteur artistique et culturel depuis 2000
- Quinze organisations : fédérations et syndicats représentants d'entreprises
- Arts de la rue, théâtre, musiques actuelles, marionnettes, arts visuels, radios, danse et musiques traditionnelles, cirque, numérique...
- Structures de création, diffusion, action culturelle, accompagnement de pratiques...
- Initiative privée d'intérêt général se reconnaissant de l'espace socio-économique de l'économie sociale et solidaire

- Outil collectif, pragmatique et prospectif, de « recherche et développement »
- Espace d'outillage coopératif, de services mutualisés et d'accompagnement
- Acteur de la structuration professionnelle et démarche de co-construction



Nos membres :

Réseaux thématiques nationaux :

CNLRQ Comité national de liaison des Régies de quartier

Fédération Artisans du Monde

MIRAMAP Mouvement Inter Régional des AMAP

U-Fisc Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

Réseaux territoriaux :

APES Acteurs pour une Économie Solidaire Hauts de France

ARDES Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire Normandie

CREDIS Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaire Auvergne Rhône Alpes

CRÉ-SOL Centre Réseau Économie Solidaire Centre Val de Loire

MES Occitanie Mouvement pour l'Économie Solidaire Occitanie

PESAD 21 Pôle d'Économie Solidaire de l'Agglomération Dijonnaise Cote d'or

Structures d'appui et Initiatives solidaire:

BA-balex Association de promotion de la citoyenne juridique

NOVETAT Institut de Recherche en économie solidaire

PADES Programme Autoproduction et Développement Social

8 membres a titre individuel

- Le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES) a été créé en 2002 par des réseaux nationaux, des structures d'appui, des chercheurs, des réseaux régionaux, autour d'une vision partagée de l'économie solidaire.
- Le MES se développe en proposant un espace d'échanges et de coopération transversal, innovant et décloisonné aux acteurs et groupements d'acteurs de l'économie solidaire.
- Il s'appuie sur les valeurs de solidarité, de réciprocité, d'autonomie, de partage, d'égalité et d'équité. Il considère l'économie solidaire comme un levier pour une transformation sociale et une alternative à l'économie libérale.
- Le MES se compose d'une diversité de membres, regroupements régionaux, fédérations nationales, espaces de recherche et de ressources, initiatives solidaire et personnes physiques.

- Un outils de plaidoyer au niveau national (ESS France, CSESS) et régional CRESS SRDESS,
- Espace d'outillage coopératif : communication, formations,
- Membre fondateur du RIPESS europe



www.le-mes.org





Association Opale :

Créée en 1988, Opale intervient (accompagnement et valorisation des initiatives) auprès des porteurs de projets artistiques et culturels, notamment les associations ainsi qu'auprès des acteurs qui les accompagnent : Etat, collectivités locales, réseaux, fédérations...

Mission de CRDLA Culture depuis 2005

Centre de ressource culture pour le DLA (Dispositif local d'accompagnement) en lien avec 40 fédérations (Ufisc et Cofac)

Nos savoir-faire : enquêtes, études, accompagnements, formation, séminaires, publications

Animation site ressource :
www.opale.asso.fr



Pour une démarche de progrès autour des droits culturels

Une démarche coopérative

- s'appuie sur l'implication d'une diversité de parties prenantes,
- une prise en compte des initiatives des réseaux et des structures,
- Un espace de partage tant sur les analyses que sur les outils/méthodes
- Un partenariat **acteur-chercheur**
- une plate-forme avec des **ressources numériques** consolidées,

Trois objectifs visés :

- **Sensibiliser et mettre en action une dynamique d'acteurs diversifiés** (culture, autre champ du social et de l'économique, en relations avec les collectivités).
- **Consolider un processus à la fois prospectif et pragmatique** pour la mise en travail des droits culturels et de leurs effectivités, qui peut se jouer à travers une appropriation des principes et des cadres de travail, la construction de problématiques, de diagnostics partagés et de propositions, le repérage et le suivi d'expérimentations, l'engagement sur des évolutions de pratiques professionnelles et citoyennes.
- **Élaborer des préconisations collectives et des propositions d'outillage** pour l'évolution des cadres normatifs et pour la formation et l'accompagnement des pratiques des acteurs, des partenaires de l'accompagnement et des partenaires publics.

www.culturesolidarites.org

- AIEI (Association internationale des éditeurs indépendants)
- AILF (Association Internationale des libraires francophones)
- Biens communs (Association d'accompagnement des acteurs culturels)
- CAC (Collectif des associations citoyennes)
- Collège d'études mondiales (dans le cadre de l'initiative de recherche "Démocratie et économie plurielles" conduite par Jean-Louis Laville)
- Famdt (Fédération des acteurs de musiques et danses traditionnelles)
- Fedelima (Fédération des lieux de musiques actuelles)
- Fnar (Fédération nationale des arts de la rue)
- Fraap (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens)
- Ministère de la culture
- Mes (Mouvement pour l'économie Solidaire)
- Opale –CRDLA Culture (centre de ressource culture pour les dispositifs locaux d'accompagnement)
- PFI (Plate-forme interrégionales des agences pour la culture)
- RIF (Réseau Musiques actuelles en Ile de France)
- Savoirs Com1 (Collectif sur les communs de la connaissance)
- SLF (Syndicat de la librairie française)
- Synavi (Syndicat national des arts vivants)
- Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles)
- Zone Franche (Réseau des musiques du monde)



Un parcours d'interconnaissance et d'analyse partagée autour des droits culturels



- Des temps de sensibilisation et d'analyse à travers des rencontres publiques/professionnelles.

- Rencontre à la Biennale du spectacle vivant (janvier 2018)
- Rencontre aux rencontres interuniversitaires de l'ESS (Mai 2018)
- Séminaire du 4 juin au CEM
- Rencontre à la Maison professionnelle du spectacle vivant lors du festival d'Avignon (juillet 2018)

- Et des productions écrites (et audio/vidéo) :

- *Livret « Droits culturels, agissons et progressons ensemble! »*
- *Droits culturels, quelles actions partagées pour la dignité et la diversité ? Rencontre du 18/01 aux BIS*
- *Article « Quand les acteurs de l'économie sociale et solidaire s'engagent autour des droits culturels pour faire progresser les libertés »*
- *Synthèse de la rencontre Droits culturels du 10 juillet 2018 à Avignon*
 - *Document de restitution de la démarche*
 - *Et les ressources de travail du groupe : trame, diaporama des copil et du séminaire, synthèses des entretiens...*

- Des appuis et des coopérations avec les initiatives de réseaux et d'acteurs autour des droits culturels pour renforcer les dynamiques multiples

Plusieurs rencontres ou ateliers dans le champ culturel ou non telles la participation au forum économie solidaire et quartier Populaire à Villeneuve-la-Garenne (IDF), à l'Université Buissonnière de la Fédération des Arts de la Rue à Besançon (Bourgogne-Franche-Comté), à la rencontre nationale de la FAMDT à Gignac (Occitanie), à la rencontre des Suds à Arles (Paca), à l'atelier de la MRAC-UFISC IDF à Paris (IDF), à la formation auprès des DLA en janvier (France), à l'atelier durant l'université citoyenne à Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes) etc.

- Un site Internet de consolidation : www.culturesolidarites.org

UNIVERSITÉ RENNES 2
10^e Congrès du RIUESS organisé par le LRIS (EA 7481)
LFF Sciences Sociales, département AES

RIUESS 2018

Modernité des idées et pratiques
fondatrices de l'Économie
Sociale et Solidaire :
s'associer, s'autogérer, s'émanciper

16 et 17 mai 2018
IGR IAE / Université de Rennes 1

riuess2018.sciencesconf.org



HUMANITÉ,
IDENTITÉ
libre et plurielle
RHIZOME
origine (singulière)

S culture
ommuns
olidarités
POUR UNE DÉMARCHÉ DE PROGRÈS
AUTOUR DES DROITS CULTURELS
www.culturesolidarites.org

Nos chantiers pour travailler dès demain !

En posant d'emblée l'exigence des droits humains, les initiatives en travail ne demandent pas des espaces d'exception à une règle dominante. Elles proposent un autre système qui peut permettre d'hybrider et de conduire des transitions. Elles appellent à une dynamique transformatrice.

Le collectif invite à s'engager et à nourrir une démarche collective en proposant plusieurs chantiers pour progresser pas à pas...

Une nouvelle étape de travail : sensibiliser et mobiliser / former et outiller / argumenter et approfondir.

Axe 2 : élaborer des préconisations et des outils de sensibilisation, de formation et d'accompagnement pour une appropriation et une progression des pratiques.

→ Des webinaires et des ressources pour mieux appréhender les notions

- Novembre 2018 : Utilité sociale, évaluation et droits culturels
- **Janvier 2019 : Démarche de progrès dans l'économie solidaire**
- Février 2019 : Guide d'amélioration continue des bonnes pratiques
- Février 2019 : Principes des communs
- Mars 2019 : Approche Basée sur les droits de l'Homme

En Avril 2019, un séminaire de travail pour une analyse partagée

→ des référentiels et des pistes d'accompagnement.

Intervention
Bruno Lasnier
Coordinateur
national du MES
Formateur sur les
méthodes et outils
d'évaluation de
l'utilité sociale et la
mesure d'impact
social



Démarche de progrès dans l'économie solidaire de quoi parle-t-on ?

AVEC LE SOUTIEN DE

GRUPE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Démarches de progrès

Apparues dans les années 80, les démarches progrès ont accompagné l'évolution du monde des entreprises. L'ISO 9001 est ainsi l'outil le plus utilisé dans le monde pour piloter son organisation en suivant le principe d'amélioration continue. Voir également plus récemment de nouveaux outils de management et de gouvernance comme l'ISO 26000.

La démarche progrès a pour objectif de permettre à une structure de disposer d'une méthode de travail et d'outils lui permettant d'améliorer son efficacité, ses pratiques (dimension économique, sociale, environnementale...) et de clarifier ses finalités de manière continue et dans une logique de co-construction avec l'ensemble des parties prenante.

La démarche progrès n'a pas pour objet de garantir la conformité à un référentiel ou d'obtenir un agrément, mais de construire une évaluation permanente de la cohérence entre les finalités, les processus d'organisations et les pratiques permettant l'amélioration en continu.

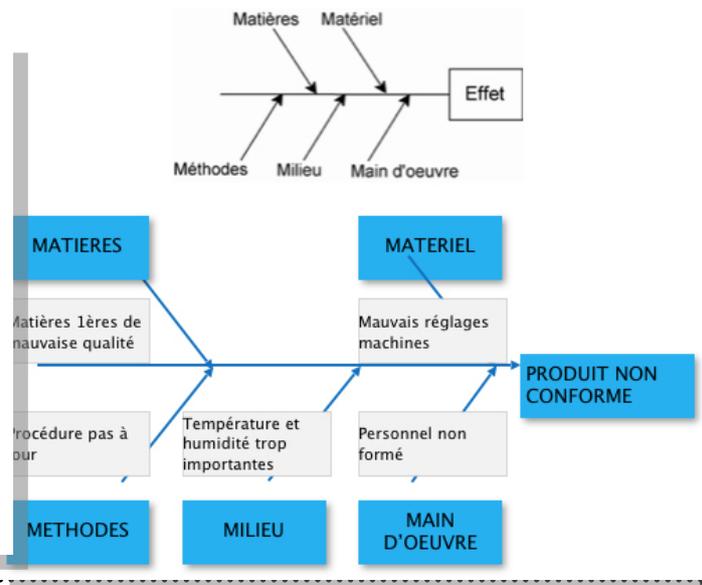
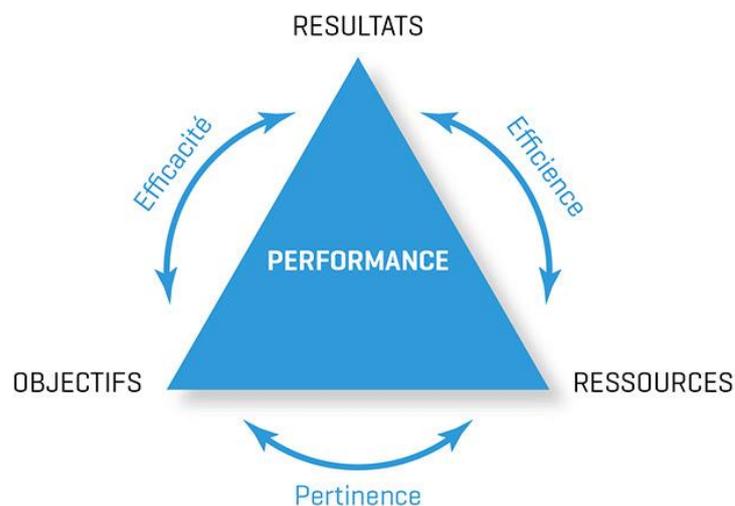
De l'amélioration des performances à la valorisation de l'utilité sociale

Norme ISO 26000, Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétales, Organisation internationale de normalisation Secrétariat central de l'ISO, Genève Suisse iso.org © ISO, 2014

<https://www.pyx4.com/blog/notion-de-performance-systeme-de-management/>

Les démarches progrès proposent de travailler à l'amélioration en continue de la structure. Cette démarche est toute aussi primordiale pour garantir l'amélioration des performances en terme d'efficacité économique et de management qu'en terme de valorisation de l'utilité sociale ou d'amélioration des bonnes pratiques.

Pilier du management qualité, et exigence des normes de la RSE (ISO 9000, 14000, 46000), l'amélioration continue est une finalité de toute organisation : « *une activité récurrente menée pour améliorer les performances* » centrée sur **les performances du management**.



De l'amélioration des performances à la valorisation de l'utilité sociale

Mais dans le cadre de l'utilité sociale, la démarche ne vise pas uniquement à améliorer l'efficacité économique d'une entreprise, elle cherche également à faire remonter toutes les formes de la valeur qui sont pas pris en compte par notre appareil comptable qui n'a pas été conçu pour les repérer et les faire valoir.

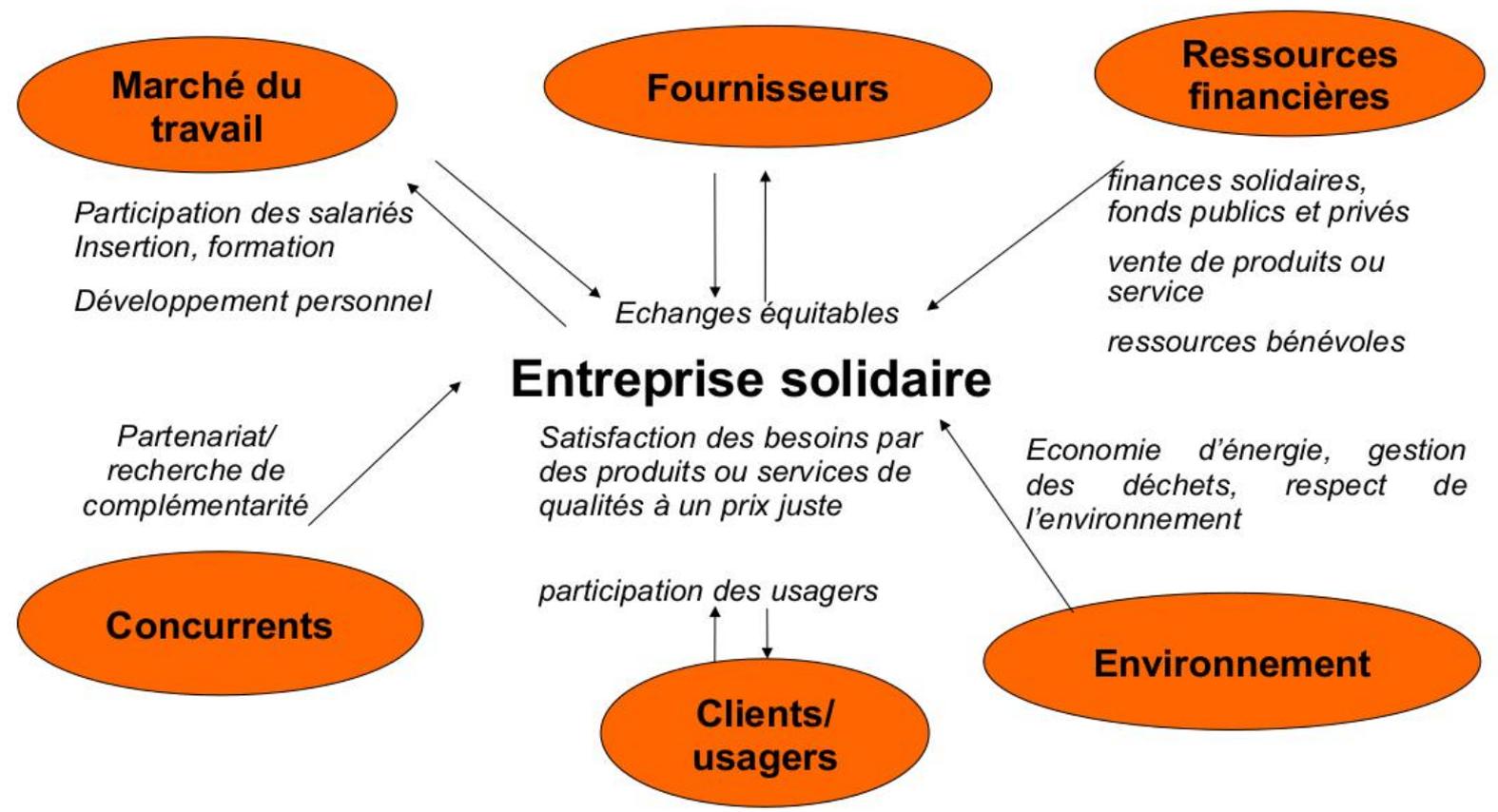
Il faut donc inventer d'autres instruments de mesure, c'est l'objet même des grilles ou guides de l'évaluation de l'utilité sociale que nous tentons de mettre en œuvre les uns et les autres avec leur batterie de critères, d'indicateurs ou d'indices (sociaux, environnementaux, territoriaux,...).

Un guide des bonnes pratiques pour l'ESS : vers une démarche de progrès ?

<http://www.le-mes.org/Un-guide-des-bonnes-pratiques-pour.html>

De l'amélioration des performances à la valorisation de l'utilité sociale

Les dimensions de l'utilité sociale d'une entreprise solidaire



Améliorer nos pratiques au regard de valeurs et de principes

Si le **contrôle** est centré sur l'étude du déroulement d'une action. Avec le contrôle, on est dans le domaine de la **vérification** du respect des procédures, on recherche en général la conformité ou la régularité d'une action à ce qui a été prédéfini,

l'évaluation nous renvoie à la notion de valeur ; il ne s'agit plus de vérifier le respect de procédures, mais d'**apprécier la valeur d'une action**. On est dans le domaine de l'appréciation, du jugement, plutôt que dans celui de la vérification.

Si le contrôle est centré sur le déroulement de l'action, l'évaluation est centrée sur les effets de l'action évaluée.

Améliorer nos pratiques au regard de valeurs et de principes

Évaluation et contrôle

Si l'on veut mettre en valeur quelque chose, il faut en apprécier la valeur : pour valoriser quelque chose, il faut donc l'évaluer. L'évaluation des innovations sociales est une condition de leur valorisation.

L'évaluation implique donc le débat ou encore "la confrontation d'opinions et de valeurs", à la différence du contrôle ; **l'évaluation implique la participation des acteurs qui sont impliqués dans l'action à évaluer.**

Présentation d'outils d'évaluation s'inscrivant dans une démarche progrès

En matière d'évaluation il existe plusieurs Type d'évaluation :

l'évaluation externe : les évaluateurs appartiennent à un groupe différent de celui des évalués. (on retrouve ce type d'évaluation dans les certifications ou les agréments)

l'évaluation conjointe : différents acteurs évaluent ensemble un processus de développement. (SGP, **Démarche progrès**)

l'auto-évaluation : les évaluateurs et les évalués appartiennent au même groupe c.à.d. le staff du projet et d'autres acteurs évaluent leur propre programme ou projet

l'auto-évaluation assistée est une auto-évaluation avec appui externe.

Présentation d'outils d'évaluation s'inscrivant dans une démarche progrès

Au sein du Mouvement pour l'Economie solidaire :

Des démarches progrès transversales axées sur la valorisation de l'utilité sociale et l'aide au pilotage collectif de projets

-EVALUMIP
évaluation et
démarche de
progrès dans
l'économie
sociale et
solidaire en
Occitanie :
evalumipMES_
oct_12.pdf

- **EvaluMip** développer par l'ADEPES en Occitanie :
démarche de progrès pour accompagner le processus
d'amélioration continue dans une co-évaluation facilitant un
regard commun de l'utilité sociétale pour une gouvernance
partagée.

- **Démarche progrès en économie solidaire menée dans le Nord Pas de Calais** par l'APES : . Issue d'une démarche
environnementale HQ21 pour permettre à une structure
d'améliorer son efficacité (sociale, environnementale) animé
par un cabinet de consultants extérieurs.

Présentation d'outils d'évaluation s'inscrivant dans une démarche progrès

Des démarches progrès sectoriels qui permettent à des structures d'un même réseau de partager un outil commun :

Présentation
démarche
progrès des
régies de
quartier :
DEMARCHE_D
E_PROGRES_c
nlrq.pptx

- **Démarches de progrès volontaire d'évaluation à destination spécifiquement des régies de quartier (label / marque) porté par le CNLRQ** : avec une régie de quartier marraine + un consultant extérieur. Cette évaluation ne sanctionne pas et ne remet pas en cause la labellisation.

- **Le système dévaluation et accompagnement développé par le réseau MIRAMAP pour les AMAP**, inspiré des Systèmes participatifs de garantie développés dans le champs du commerce équitable et de l'agriculture (ADEAR), un outil d'éducation populaire qui travaille sur la confiance, le réseau et l'échange. Évaluation par les pères, par les parties prenantes.

.ESS'perluette - Culture & ESS un outils développé par Opales autour de 25 propositions pour mieux comprendre en quoi l'activité de la structure culturel relève de l'économie sociale et solidaire, permet à la fois de poser un regard sur ses propres pratiques et son fonctionnement, et identifier les points à améliorer dans une logique de démarche de progrès.

Présentation d' outils d'évaluation s'inscrivant dans une démarche progrès

La démarche de progrès pour les adhérent-e-s COORACE, c'est le CAP :
<http://www.coorace.org/le-cap>

Le Cap (Coorace, Ambition Progrès), depuis 2016, le COORACE propose à ses entreprises un outil intitulé **le Cap** permettant de **poser des repères communs** dans le réseau d'entreprises. Ces repères doivent permettre de « **faire** » **réseau**, en inscrivant les pratiques des membres du réseau dans quelques grands objectifs communs. Pour autant, le Cap n'est pas une démarche normative, il **laisse place à toutes les innovations, au service du projet...** Il aide les structures à progresser dans leurs actions, à analyser leurs pratiques au regard des objectifs communs. Le Cap est destiné à l'ensemble des entreprises, adhérentes COORACE, qui agissent pour l'accès à l'emploi de toutes et tous et pour la transformation de l'économie à l'échelle **des territoires** et qui souhaitent intégrer plus encore les notions de **solidarité, de citoyenneté et de respect** de l'environnement à leurs projets de développement pour le territoire.

...

Les éléments clés des démarches progrès en économie solidaire

Guide auto
évaluation de
l'utilité sociale
:

https://www.avis-e.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/200910_CresLR_Guide_US.pdf

Dans la mise en place de démarche progrès on va retrouver un processus construit autour de 6 étapes :

1. Détermination des enjeux (pourquoi mettre en place la démarche)
2. Identification de l'utilité sociale
3. Formalisation des indicateurs et du référentiel d'évaluation
4. Collecte des données et le traitement des données
5. Analyse des résultats et construction d'un point de vue collectif
6. définir les perspectives d'amélioration ..

Les éléments clés des démarches progrès en économie solidaire

Exemple d'identification de l'utilité sociale :

COHESION SOCIALE 1	DEVELOPPEMENT LOCAL 2	CHANGEMENT SOCIÉTAL 3
<ul style="list-style-type: none"> • Lien social • Égalité des chances • Ouverture et diversité culturelles • Solidarité envers les personnes en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi - Activités • Démocratie participative • Équité territoriale • Eco-développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation • Promotion d'un mode de développement solidaire et équitable
CRITERES TRANSVERSAUX		
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement démocratique • Valorisation des salarié(e)s et des bénévoles • Accès à tous • Participation des usagers, sociétaires, bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie des personnes et groupes de personnes • Réponse à des besoins sociaux • Ancrage territorial • Pratiques partenariales 	

Les éléments clés des démarches progrès en économie solidaire

Déclinaison des valeurs en Principes :

Les principes découlent en droite ligne des valeurs. Par exemple la coopération fondée sur « la libre coopération qui résulte du concours des volontés ». La liberté fonde le principe de libre adhésion ou de « libre entrée, libre sortie » et La démocratie et l'égalité fondent le principe de gestion démocratique ou « une personne, une voix ».

Mais le principe et les règles décisionnelles qui en découlent ne peuvent se traduire dans de « bonnes pratiques » que si la valeur de responsabilité se traduit elle-même dans le principe de double qualité : un acteur de l'économie sociale est à la fois adhérent (volontaire) ou sociétaire et usager ou membre actif de la structure à laquelle il appartient. Il est donc co-acteur, co-opérateur et co-responsable du groupement de personnes auquel il a librement choisi d'adhérer.

Le principe de lucrativité encadré (entreprise sociale) limitée (coopératives) ou de non lucrativité (associations, mutuelles et fondations).

Les éléments clés des démarches progrès en économie solidaire

Indicateurs : les indicateurs sont de plusieurs types :

- **indicateurs de moyens** mis en œuvre pour répondre aux critères (souvent confondus avec les critères dans les démarches qualité labellisantes). Ex. : accord d'entreprise, livret d'accueil pour salariés en insertion, taux d'encadrement, application normes HQE...
- **indicateur de résultats** : outils de mesure (quantification) : indicateurs « économiques » : en valeurs monétaires, ex. valeur ajoutée (salaires, bénéfices, ...) ou quantification non monétaire, ex. emplois créés, taux de sortie positive (insertion professionnelle).
- **indicateurs « sociaux »** : Ex. : démographie, éducation, formation, culture, santé, protection sociale, pauvreté, conditions de vie, ...

Indicateurs d'impact : Pour mesurer ou apprécier l'impact (ou les effets) à moyen terme d'une action dans les périphéries successives du « halo sociétal ». Voir exemple du schéma du halo sociétal du réseau des Jardins de Cocagne. Ex. : liens sociaux, sociabilité, participation démocratique, coopération, civisme, ...

Les éléments clés des démarches progrès en économie solidaire

Prototypage de calendrier d'une démarche d'évaluation de l'US

ETAPE	Détermination des enjeux	Identification de l'US	Formalisation des indicateurs et du référentiel	Collecte des données	Compilation et traitement des données	Analyse des résultats et construction d'un point de vue collectif
DUREE	1 mois	2 mois	2 mois	12 mois (période de référence / Action n°1) 4 mois (déroulement action) / 8 mois (phase ex-post)	1 mois	1 mois
MAÎTRE D'ŒUVRE	Equipe ad hoc	Equipe ad hoc + accompagnateur extérieur	Equipe ad hoc + accompagnateur extérieur	Equipe ad hoc	Equipe ad hoc	Equipe ad hoc + accompagnateur extérieur
MODALITES PRATIQUES	Réunion du Conseil d'administration	Entretiens préalables Réunion collective des représentants des parties prenantes	Recensement des indicateurs et des outils de collecte en vigueur Séances de travail avec les salariés	Mise en œuvre des outils de collecte des données de suivi par les salariés de la structure Observation directe par les salariés de la structure durant le déroulement de l'action	Passation des questionnaires fin d'action et post action par les salariés de la structure et les membres de l'équipe ad hoc	Exploitation et analyse des données collectées Réunion du Conseil d'administration Réunion collective des représentants des parties prenantes
PRODUCTION	Délimitation du périmètre d'évaluation Repérage des parties prenantes	Identification des critères de l'US	Elaboration du référentiel d'évaluation	Collecte des données	Collecte des données	Rédaction d'un rapport d'étude Ajustement des pratiques Négociation d'un renouvellement de conventionnement

Les étapes présentées ici se succèdent de manière assez stricte, alors qu'elles peuvent, dans la pratique, être amenées à se chevaucher. Par ailleurs, dans le cas d'actions récurrentes, l'articulation des calendriers successifs doit être soigneusement aménagée, l'analyse des résultats reposant sur leur comparaison au cours du temps.



Exemple de calendrier d'une démarche d'évaluation (outil n°9)

Des démarches de valorisation et d'évaluation en cours sur les droits culturels

Démarche de progrès sur les droits culturels : 20 partenaires : réseaux culturels (spectacle, arts plastiques, livres, ...), réseaux de l'ESS, partenaires publics et de l'accompagnement, acteurs de la recherche, engagés dans une recherche-action.

18 carotages dans la démarche initiée par la Région Nouvelle Aquitaine « Volontaires pour les Droits culturels »

- La liberté artistique
- Les négociations partenariales
- L'hostilité
- Les discriminations
- L'accompagnement des personnes
- La valorisation des patrimoines
- La relation économique...

Méthode, études de cas et approche par la Déclaration de Fribourg par le Réseau Culture 21 et la démarche Paideia...

→ Evaluer par une approche basée sur les droits humains (ABDH)

- Reconnaître l'égalité de dignité et de légitimité des personnes
- Permettre la diversité des expressions
- Permettre l'accès aux ressources, transparence
- Favoriser la participation de tou(te)s
- Favoriser une observation participative

...

Merci de votre attention